

dans les Traités, de sa franchise & bonne foi dans les Négociations, & de sa valeur militaire, le Roi m'a chargé de vous assurer en general & en particulier, que cette Nation tient le premier rang dans son esprit, parmi ses Alliés & Amis; qu'il a conçu la plus véritable estime pour elle, & qu'il est dans les dispositions de lui donner autant & plus qu'aucun des Rois ses Prédécesseurs, les marques les plus réelles & les plus convaincantes de son affection. C'est là la principale Commission que S. M. m'a donnée dans ce Pays; & toutes mes démarches ne peuvent & ne doivent avoir d'autre but, que de vous confirmer dans l'opinion qu'une expérience de plus de 200. ans doit vous avoir donnée de l'utilité & de la sincérité de l'amitié de la France.

Elle est appuyée sur les intérêts réciproques des deux Nations, & elle se soutiendrait, pour ainsi dire, sans Traités. Cependant vous sçavez, Magnifiques Seigneurs, qu'à peine vos loüables Ancêtres eurent fait la Paix perpétuelle, qui subsiste encore aujourd'hui, qu'ils crurent qu'il falloit fortifier ce Traité par celui d'une Alliance plus étroite & plus generale: Usage qui a été respecté & suivi avec un avantage réciproque.

Le feu Roi qui desiroit d'imiter en cela ses glorieux Prédécesseurs, s'est pressé de vous donner avant sa mort un gage de sa bonne volonté, dans le Traité qu'il a fait avec les Loüables Cantons Catholiques & la Republique de Valais. La moitié du chemin se trouve faite par là, & il ne s'agit plus que d'achever le reste, & comme on dit de se prendre par la main. Mrs. les Députés de vos Alliés Catholiques ici presens, ne me desavoüeront peut-être pas, quand je dirai, Magnifiques Seigneurs, à tout le Corps Helvetique, que le Traité que nous avons fait ensemble, doit être regardé comme une pierre d'attente,